

Chm

CES - Camp de travail 1975

Thème de recherche: L'AUTOGESTION SOCIALE

=====

Parmi les activités de recherche que la Communauté met à disposition des participants au camp de travail 1975, une réflexion sur la problématique de l'autogestion semblait indispensable, en liaison avec les buts de Cès tels qu'ils sont exprimés dans le Document, en liaison, notamment, avec l'essai de pratique autogestionnaire représenté par le camp lui-même. Le camp, en tant qu'expérience autogestionnaire, va impliquer tous les participants en une première analyse de ce que cela signifie. Nous avons pensé, cependant, qu'une réflexion plus approfondie, qui arrive à faire le lien entre l'expérience du camp et celle de la société en général, n'intéresserait pas nécessairement tout le monde, et d'autre part exigerait un contexte spécifique. Pour cela nous entendons proposer ce thème de recherche sous la forme d'une session de formation, dont nous donnons ici les caractéristiques fondamentales, étant entendu que son déroulement et son contenu seront déterminés collectivement par les intervenants.

1. Responsable: Giorgio CANONICA, pédagogue, membre de l'Association
Il a la tâche d'animer les séances, du moins au début de la session, de proposer des formes d'organisation, de mettre à disposition ses connaissances, de faire observer les contraintes institutionnelles.
2. Temps de travail. La session commencera vers le 15-20 juillet. Sa clôture sera fixée par le groupe des intervenants. Lors des premières réunions, on déterminera le rythme et la durée des séances, en tenant compte des exigences prioritaires du travail de reconstruction de Cès et des assemblées plénières du camp.
3. Objectifs. Faire une réflexion théorique collective sur la problématique de l'autogestion, sur la base de l'expérience pratique des intervenants dans leur vie habituelle et de l'expérience concrète du camp. En particulier, se former à l'analyse du fonctionnement des groupes, à l'analyse des institutions, étudier les phénomènes des relations interpersonnelles, discuter les motivations théoriques et idéales de l'autogestion sociale. Tout cela en pratiquant l'autogestion de la formation au sein du groupe et en l'analysant.
4. Intervenants. Les participants au camp peuvent s'inscrire à la session auprès des organisateurs. Le groupe de formation peut conter 15 membres au maximum. Si les inscriptions sont très nombreuses, on pourra envisager la constitution d'une deuxième groupe dans la mesure où on trouvera un autre formateur.
5. Contraintes. Les personnes inscrites à la session sont tenues, en principe, à participer régulièrement aux séances (elles peuvent évidemment se désister, si les séances ne les satisfont pas).
Un tiers environ de la durée de formation sera consacré à l'analyse du fonctionnement du groupe de formation (ce qui veut dire, par exemple, 30 min. sur 90, ou une séance sur trois).
Les décisions seront prises à l'unanimité di groupe.